



APSN

Centre de ressources
de la prévention spécialisée



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020



Centre de Ressources
de la Prévention Spécialisée

Association Prévention Spécialisée Nationale
112 rue d'Arras 59000 LILLE - 03.20.16.81.40
secretariat@apsn-prev.fr - www.apsn-prev.org

Soutenu par le Département
du Nord

Nord
Le Département

SOMMAIRE

- **Edito** ▶ 3
- **La vie associative** ▶ 3
- **2020, une année qui (re)formalise nos fondamentaux pédagogiques** ▶ 4

- ❖ **Les activités de l'APSN**

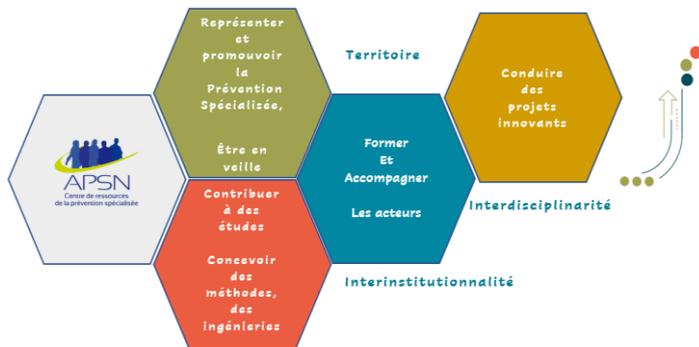
- ☐ **Représenter et promouvoir la Prévention spécialisée , être en veille** ▶ 5

- ☐ **Contribuer à des études, concevoir des méthodes et des ingénieries** ▶ 7
 - ✓ La Base de Données Communes
 - ✓ L'évaluation du plan été départemental

- ☐ **Former et accompagner les acteurs** ▶ 11
 - ✓ Accompagnement des ALSES
 - ✓ Accompagnement des évaluation internes et projet de territoires
 - ✓ Prévention Spécialisée: histoire, projet et pratiques
 - ✓ Aller vers, travail de rue
 - ✓ Elargissement de l'intervention de la Prévention Spécialisée (plan pauvreté)
 - ✓ Prévention des radicalités sociales et discriminations
 - ✓ Qualification des professionnel.le.s
 - ✓ Accompagnement sur les situations de violence
 - ✓ Formation de formateur

- ☐ **Conduire des projets innovants** ▶ 23
Arts Cultures et Protection de l'Enfance

- **Conclusion** ▶ 26



L'APSN, en quelques mots...

Créée en 1986 dans une démarche collective par les clubs de Prévention Spécialisée du Nord, l'APSN inscrit son action dans l'héritage d'un mouvement d'éducation populaire.

Reconnue en 2005 par le Département du Nord en tant que Centre de Ressources, l'APSN est également un organisme de formation.

Elle obtient le label *datadock* en 2017 : une démarche est en cours dans le cadre de la certification *qualiopi*.

En 2019, l'APSN modifie ses statuts, en ouvrant la possibilité d'adhérer à « *tout organisme public ou privé gérant une activité de Prévention spécialisée à l'échelle du territoire national* » ; l'APSN devient ainsi « *Association Prévention Spécialisée Nationale* »

L'APSN, une double mission :

L'APSN, une tête de réseau de la Prévention Spécialisée

- ▶ **Promouvoir la Prévention Spécialisée**, alerter les décideurs publics sur les réalités rencontrées par les publics et les acteurs sur les territoires d'intervention;
- ▶ **Positionner la Prévention Spécialisée dans l'articulation des politiques sociales**, apporter un appui sur la mise en œuvre des orientations nationales, régionales;
- ▶ **Valoriser des expérimentations**, organiser des temps d'échanges sur les approches porteuses de créativité; accompagner les espaces de concertation et de coopération entre les acteurs ;
- ▶ **Communiquer sur les effets des modalités d'intervention spécifiques en Prévention Spécialisée** (*aller vers* et travail de rue, présence sociale, articulation entre accompagnements individuels et collectifs);
- ▶ **Soutenir, animer et étayer les dynamiques de mise en réseau interinstitutionnelles et territoriales**, coordonner la pluralité des acteurs en prenant en compte les réalités locales ;
- ▶ **Étayer le réseau par une fonction d'ingénierie** (conception d'outils et de supports communs).

L'APSN, un Centre de Ressources et Organisme de formation :

- ▶ **Accompagner les démarches d'élaboration de diagnostic, de projet, d'analyse et d'évaluation de l'activité. Plusieurs outils et supports ont été créés :**
 - *Une base de données permettant une démarche permanente de lisibilité, de caractériser les publics et les activités de la Prévention Spécialisée (production de rapports d'analyse).
 - *Un guide d'évaluation interne reconnu par l'ANESM//HAS <http://www.apsn-prev.org/pages/view/27>
 - *Une plateforme numérique sur le diagnostic de territoire en direction des acteurs de l'action sociale et du développement local ; Mise en place, dans une dynamique partenariale de ressources pédagogiques) <https://diagnostic-territoire.org/>
- ▶ **Former, accompagner la professionnalisation des acteurs :** Depuis quelques années, l'APSN a élargi ses interventions à d'autres acteurs s'appuyant sur des modes d'intervention hors les murs (ex: CAARUD), aux services de la Protection de l'Enfance ; aux structures partenaires de la Prévention Spécialisée (**Interinstitutionnalité territoriale**)
 - ▶ **Coordonner des projets innovants :** coordination du projet Arts Cultures et Protection de l'Enfance permettant à des binômes structures d'actions sociales et structures culturelles *d'aller vers* les jeunes pour une meilleure inclusion <http://www.apsn-prev.org/pages/view/122>
 - ▶ **Produire, capitaliser et diffuser** des supports méthodologiques, des travaux d'études et de recherche <http://www.apsn-prev.org/blog/actualites/view/76#>

2020,

On ne peut pas faire l'impasse sur le contexte particulier de la crise sanitaire qui a traversé nos sociétés durant l'année 2020, crise sanitaire qui n'est d'ailleurs pas derrière nous au moment de l'écriture de ce rapport d'activités.

Ce contexte a augmenté les inégalités économiques et sociales. Nos repères en ont été bousculés, mettant sans doute à l'épreuve nos fondamentaux.

La crise sanitaire a pu donner l'impression d'une année compressée, pour autant nous pouvons la scinder en quatre périodes clefs pour l'APSN.

Une première période qui se situe avant le confinement, que nous pourrions qualifier de **lancement d'une nouvelle dynamique de l'APSN**. En effet, les nouveaux statuts venaient d'être adoptés en octobre 2019 par l'Assemblée Générale. L'élection du nouveau Président ainsi que la composition du nouveau bureau de l'APSN se sont réalisées en novembre 2019.

Cette période de moins de quatre mois a été très courte mais le contexte sanitaire n'a pas infléchi cette dynamique.

Une seconde période qui correspond au premier confinement : comme pour l'ensemble de la Société, l'APSN a vécu un premier temps de sidération. Mais très rapidement, ce sentiment a fait place au réflexe de solidarité collective auprès des associations de Prévention Spécialisée de notre

réseau : être disponible, en proximité, en soutien, en étayage auprès des associations de Prévention Spécialisée, et plus largement se préoccuper de l'ensemble des jeunes et de leur famille dont la fragilisation a été amplifiée par la crise.

Une troisième période qui coïncide avec la sortie du premier confinement (de mai à septembre), qui correspond pour l'APSN, à la coordination des différents appels à projet concernant les plans été, ainsi qu'à la sollicitation des services déconcentrés de l'Etat sur le recrutement de postes de médiateurs par les Associations de Prévention Spécialisée.

Une quatrième période correspondant au second semestre 2020 : période qui s'inscrit dans un mouvement permanent concernant l'organisation et la programmation de nos activités d'accompagnement et de formation.

En fonction des souhaits mais surtout des possibilités des structures, nous avons pu maintenir certaines activités, nous adapter avec des formats en distanciel, reporter, reprogrammer etc.

Mais au final, les activités du Centre de ressources de l'APSN n'ont pas été moindres par rapport aux années précédentes, ce que nous verrons dans ces prochaines pages.



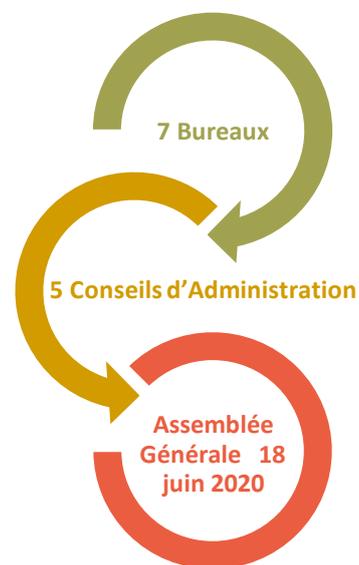
La vie associative : Un grand merci au Président, aux membres du bureau et du Conseil d'Administration pour la permanence de leur implication à l'APSN !

Bien que les membres du bureau et du Conseil d'Administration de l'APSN soient eux-mêmes fortement occupés à adapter, organiser leurs propres activités dans leur structure et à accompagner leurs équipes dans ce contexte, pour autant leur disponibilité envers l'APSN n'a pas faibli. Les instances de la gouvernance se sont tenues régulièrement, voire même de façon plus rapprochée.

Dans le contexte de crise sanitaire, la proximité quasi quotidienne avec le Président, l'implication des membres du bureau et du Conseil d'Administration tout au long de cette année difficile témoignent de leur investissement constant au sein de l'APSN.

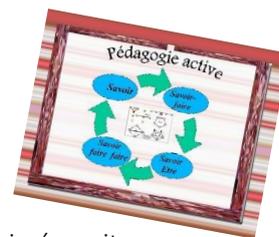
C'est également au cours du second trimestre 2020, que la démarche d'élaboration du projet associatif s'engage.

En 2020, trois nouvelles Associations du Pas de Calais (ELP, La Spirale et Avenir et Cité) ont adhéré à l'APSN !



2020, une année qui (re)formalise notre positionnement et nos fondamentaux pédagogiques

Notre approche est sous-tendue par une dimension interdisciplinaire et ne peut qu'être en lien permanent avec les vécus et les expériences : **on ne peut dissocier théories et savoirs-pratiques en situation professionnelle**. Il ne s'agit pas uniquement de maîtriser une situation professionnelle, **toute pédagogie doit avoir pour objectif d'apprendre quelque chose de plus : l'intervenant a aussi une fonction d'étayage**.



La participation du stagiaire dans une action de formation doit être entretenue, ce qui nécessite :

- ▶ **La définition d'objectifs, une structuration méthodologique et la conduite des échanges entre les participants** : « *l'organisation spontanée n'est jamais une organisation démocratique... tout groupe laissé à lui-même développe spontanément une organisation restrictive de l'égalité, détruit la cohésion... il faut que l'égalité de droit soit maintenue et c'est un des rôles formels de l'intervenant* » (Cf. Roger MUCCHIELLI « *les méthodes actives* ») . Toute vie d'un groupe connaît différentes phases, est traversée par un ensemble de processus psychiques et sociologiques (Cf. Didier ANZIEU et Jacques-Yves MARTIN « *La dynamique des groupes restreints* ») , et l'un des phénomènes courant des groupes est d'être plus ou moins en prise avec la pression à la conformité.
- ▶ Un travail à la fois sur la dynamique collective de groupe tout en prenant en compte les éventuels problèmes de motivations, d'aptitudes et d'attitudes individuelles. **Si la pédagogie traditionnelle s'organise pour neutraliser le groupe, à l'inverse, le groupe est une ressource dans le cadre des pédagogies actives.**
- ▶ **Une attention permanente à la communication pédagogique** par une posture de bienveillance et par le respect de la progressivité. L'intervenant est un facilitateur, un catalyseur et non un instructeur au sens strict du terme.
- ▶ **La mise en œuvre d'une pédagogie par le questionnement et par la découverte** qui met en jeu l'induction (en partant du réel) permettant l'accroissement du potentiel intellectuel, la motivation intrinsèque, la confiance en soi, l'autonomie et la réalisation de soi... (Cf. Didier ANZIEU et Jacques-Yves MARTIN « *La dynamique des groupes restreints* »)

L'élaboration de nos outils et nos supports d'intervention ainsi que les modalités d'animation se réfèrent aux principes et méthodes de la pédagogie active.

La crise sanitaire nous a amenés à nous poser plusieurs questions :

- ✓ **Comment continuer à privilégier nos méthodes pédagogiques actives qui ont démontré leur pertinence et leur efficacité dans le processus d'apprentissage des stagiaires ?**
- ✓ **Comment s'appuyer sur la dynamique de groupe qui est une ressource dans le processus d'apprentissage tant du point de vue des stagiaires que pour les intervenants ?**
- ✓ **Comment permettre aux stagiaires, en étant derrière un écran, de ressentir le plaisir d'apprendre ?**

Nous avons été immédiatement amenés à répondre à ces questions afin de pouvoir maintenir nos accompagnements et répondre aux besoins des professionnels. Nous avons donc exploré des logiciels de visiophonie, des outils collaboratifs en ligne et leurs possibilités, acquis du matériel, puis testé nos différentes modalités pédagogiques, supports afin de vérifier leur faisabilité à distanciel. Depuis l'été dernier (2020), nous les avons éprouvés dans nos activités d'accompagnements formatifs. Ainsi, ce qui aurait pu être vécu comme un impensé il y a à peu près d'un an, s'est de fait aujourd'hui intégré dans nos pratiques.

Afin de permettre aux formateurs-consultants de rester concentrés sur la dimension pédagogique, **nous mobilisons durant tout le déroulé de la formation, une assistante technique interne à l'APSN.**

➤ L'équipe

Deux changements se sont opérés au sein de l'équipe de l'APSN :

- Consécutivement aux diminutions budgétaires en 2019, l'APSN a dû procéder à un licenciement économique en 2020,
- Le départ d'une conseillère technique vers un autre projet professionnel, remplacé début 2021 par un formateur-consultant.

Représenter et promouvoir la Prévention Spécialisée Être en veille ...

Une démarche solidaire fédératrice dans un contexte de crise sanitaire

➔ Engager une dynamique de solidarité par des mises à disposition de la Prévention Spécialisée vis-à-vis des établissements d'hébergement et/ou pour la création de petites unités permettant d'accueillir des jeunes placés en situation de fugue.

La mobilisation volontaire des professionnel.le.s a été très active, ce qui souligne leur engagement éthique et ce malgré un manque d'expérience dans ces autres contextes d'intervention pour la plupart d'entre eux.

- Exercer une fonction d'interface permanente avec le Département et les Associations de Prévention Spécialisée

56 contrats de mise à disposition durant le 1^{er} confinement

- Répondre aux sollicitations des établissements en demande

➔ Soutenir et accompagner les associations de Prévention Spécialisée dans le contexte de la crise sanitaire

- Faire lien, répondre aux sollicitations, aux demandes et besoins d'échanges, de conseils avec toutes les associations;
- Être en veille et recueillir des observations sociales, d'éventuels signaux d'alerte sur les territoires afin de les faire remonter aux instances décisionnelles;
- Soutenir la créativité des professionnel.le.s et mutualiser les initiatives par :
 - La Mise en place **d'une page et d'un groupe Facebook** permettant d'offrir un espace de partage,
 - **La Création et la mise à disposition d'un outil commun** permettant de recueillir des témoignages, des expériences en vue d'une capitalisation.
 - t

Démarche qui s'est poursuivie en 2021 avec des entretiens (production d'une brochure)

➔ Créer des outils communs pour le réseau

- Plan de continuité des activités
- Protocoles sanitaires
- Convention de mise à disposition
- Fiche de postes pour le recrutement des médiateurs scolaires permettant d'aller vers les jeunes notamment dans la transition du CM2 au collège et du collège au lycée
- Fiche action dans le cadre du plan été/Délibération du Département et modalités communes d'évaluation des projets

➔ Communiquer, faire connaître l'action de la Prévention Spécialisée

- Communication dans la presse et émission de radio



« ...L'innovation, la créativité, l'adaptabilité, tout cela constitue l'ADN de la prévention spécialisée », se félicite Marie-Pierre Cauwet « Et c'est bien ce qu'elle met en pratique aujourd'hui. »

Dans le Nord, du reste, les équipes de la « prev' » ont montré « un élan de solidarité exceptionnel pour venir en renfort dans les établissements de la protection de l'enfance », y témoigne Marie-Pierre Cauwet, directrice de l'Association de prévention spécialisée nationale (APSN)...

Représenter et promouvoir la Prévention Spécialisée Être en veille ...

2020, En tant que tête de réseau, pour l'APSN,

Au niveau national :

- Participation à la journée organisée par le Haut Conseil Travail Social : Journée nationale dans le cadre de la stratégie du plan de lutte contre la pauvreté ayant pour objet les évolutions de la formation des travailleurs sociaux et les enjeux de l'aller vers;
- Contributions au groupe de travail sur la Prévention spécialisée de la CNAPE

Au niveau régional :

- Participation aux instances concernant la mise en place de la formation obligatoire des 16/18 ans
- Participation aux groupes de travail dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté : intégrant le sujet précédent

Au niveau départemental : URIOPSS...

2020 ...c'est également

Le lancement de notre newsletterun travail d'ingénierie sur de nouveaux objets : les écrits professionnels en prévention spécialisée, la relation éducative à travers les outils numériques, le territoire et le pouvoir d'agir etc...

Dans le cadre des missions confiées à l'APSN, l'une d'entre elles concernait l'accompagnement des associations de prévention spécialisée sur une démarche de regroupement.

Pour rappel, une des orientations de la délibération cadre votée par le Département en 2017 précise qu' « un regroupement et une mutualisation des ressources sont nécessaires : force est de constater un éclatement du nombre de structures gestionnaires des clubs de prévention spécialisée qui posent la question de la taille des équipes et de leur gestion ... »

Plusieurs modèles de regroupement peuvent être mobilisés, le Département laissant le choix.

Par exemple, en 2018, une démarche de fusion a été mise en œuvre à travers le GAP pour les trois associations (Bouée des Jeunes, Rencontres et loisirs, APPE) des territoires de la DTPS Douai et Cambrai).

Les situations de regroupements peuvent être très différentes en fonction des associations concernées, de leur histoire et identité, de leurs modes de coopération antérieurs, des enjeux en matière de ressources...



L'APSN a notamment accompagné les trois associations du Versant Nord Est dans l'élaboration d'une convention constitutive d'un GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico Sociale).

Enfin, la crise sanitaire à partir de mars 2020 a largement bousculé les agendas et reconsidéré les priorités en faisant émerger de nouveaux besoins auxquels il est devenu urgent de répondre. Les démarches de regroupements ont d'ailleurs été reconsidérées par le Département : d'obligatoires, ces démarches sont devenues incitatives et reposent sur le volontariat.

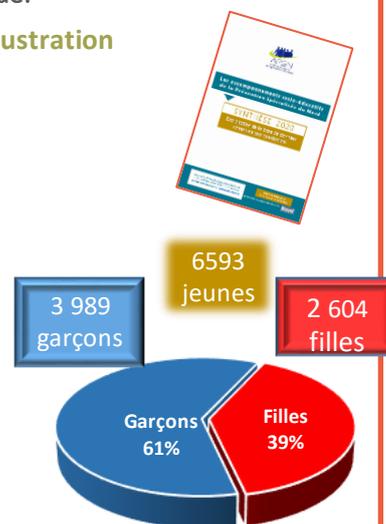
Contribuer à des études Concevoir des méthodes et des ingénieries

La Base de Données Commune : Conçue il y a une dizaine d'années, cet outil a permis d'apporter une visibilité et lisibilité des publics et des activités de la Prévention Spécialisée à l'échelle du département du Nord, notamment dans le cadre des accompagnements individuels. Comme tout support, cet outil demandait à être revisité afin de le rendre plus dynamique, de définir de nouveaux indicateurs et d'élaborer de façon plus précise les grilles concernant les actions collectives et de créer une grille sur le travail de rue.

Chaque année l'APSN produit un rapport d'analyse ... quelques éléments en illustration

Les accompagnements individuels :

- ❑ La crise sanitaire et les mises à disposition volontaires et solidaires des professionnel.le.s n'ont quasiment eu aucun impact sur le nombre d'accompagnements individuels en 2020, avec une augmentation importante durant l'été 2020 de nouveaux jeunes rencontrés et accompagnés (Cf. Evaluation du plan été départemental p. 9)
- ❑ En 3 ans, la part des accompagnements des jeunes scolarisés a augmenté de 11 points (elle était de 58 % en 2017).
- ❑ Le nombre de nouveaux accompagnements a augmenté de 3 points par rapport à 2019.
- ❑ La part des 14-17 ans constitue le cœur des accompagnements (42% de la totalité avec une augmentation d'1 point/2019).



→ L'intervention auprès de la famille s'intègre dans l'accompagnement individuel du jeune pour plus d'un tiers des jeunes accompagnés (Ceci est aussi à corréliser avec le fait que la majeure partie des jeunes accompagnés sont des mineurs).

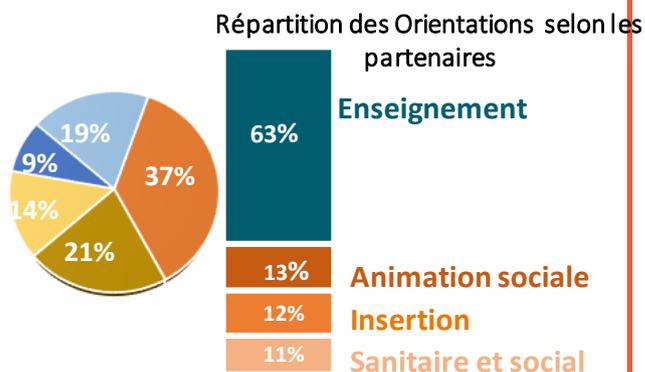
→ Concernant les objectifs travaillés, le soutien psycho affectif apparaît de façon majoritaire ce d'autant plus que la crise sanitaire a affecté des jeunes en situation déjà de grande fragilité.

❑ 63% des accompagnements sont liés à la présence des professionnel.le.s dans les quartiers et au sein des collèges.

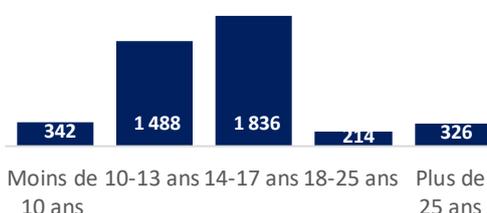
❑ Les orientations par un tiers et les démarches personnelles des jeunes, permettent de démarrer 35% des accompagnements (+ 2 points par rapport à 2019).

❑ Le travail de rue qui permet d'aller directement à la rencontre des publics, continue de générer près de 1 accompagnement sur 5.

- Travail de rue
- Orientation partenariale
- Orientation par un tiers
- Démarche personnelle
- ALSÉS



Répartition par classe d'âge et par genre



Les actions collectives :

- ❑ Malgré la crise sanitaire, le nombre d'actions collectives n'a quasiment pas diminué en 2020: 396 contre 403 en 2019. Le plan été départemental a contribué au maintien des actions collectives.
- ❑ La part des filles est en hausse par rapport à 2019 (+2 points). L'action collective représente un levier important pour les filles concernant l'entrée en relation.
- ❑ La tranche des 14-17 ans augmente de 7 points (40% en 2020, 33 % en 2019). Pour la tranche des 10-13 ans nous observons également une plus grande participation avec 6 points supplémentaires par rapport à 2019 (35% en 2020 contre 29% en 2019)

Contribuer à des études Concevoir des méthodes et des ingénieries

2020, évolution de l'interface portant sur 3 objectifs : une dimension stratégique, un outil de pilotage de l'activité et un support d'analyse des accompagnements socio-éducatifs pour les professionnel.les

PRINCIPES
ACTIFS

- Intégrer une dimension dynamique sur les parcours des jeunes durant les accompagnements : des fiches d'accompagnement sont renseignées par les professionnel.les lors de chaque rencontre avec les jeunes et/ou les familles des jeunes accompagnés.
- Elaborer des grilles différentes pour les actions collectives selon qu'il s'agit d'une action collective ponctuelle (accroche des jeunes, soutien à l'accompagnement individuel) ou d'une action collective plus pérenne intégrée à un projet et/ou un dispositif.
- Créer une grille sur le travail de rue.



Les modalités :

- Constitution d'un groupe de travail avec 1 représentant (chef de service, coordinateur, Directeur adjoint...) de chacune des associations adhérentes à l'APSN
- Choix des indicateurs – présentation aux équipes – retour et mise en commun dans le groupe de travail – décision- communication au prestataire

↓
**De mars à décembre 2020 : 45
demi-journées de travail**
(réunions avec le groupe-temps
de préparation et de restitution
des réunions-temps de travail
avec le prestataire)

→
14 janvier 2021
Présentation à l'ensemble
des associations, en
présence de la DEF
(Département) de la
nouvelle interface avec le
prestataire

→
1^{er} semestre 2021
Phase de tests et
d'ajustements
techniques

Accompagnement individuel

- La grille à renseigner a été divisée en 3 étapes avec la création de nouveaux indicateurs:
 - La fiche usager (informations administratives)
 - La fiche situation de l'utilisateur et de la famille du jeune accompagné / l'origine et l'objet de la demande initiale
 - La fiche intervention : objectifs travaillés avec le jeune et éventuellement la famille/lieu d'intervention, partenaires mobilisés (fiche renseignée à chacune des étapes de l'accompagnement)

Actions collectives

- Deux grilles ont été créées : 1 grille pour les actions collectives ponctuelles et une grille pour les actions collectives intégrées à un projet ou un dispositif
- Chacune de ces grilles permettent de caractériser : le public participant, le type et la thématique, les partenaires mobilisés, les objectifs travaillés, le mode de financement, la durée...

Travail de rue

- Création d'une nouvelle grille permettant, au-delà de données quantitatives sur les publics et l'organisation des séquences de travail de rue, de recueillir des données qualitatives (observations sociales)

Contribuer à des études Concevoir des méthodes et des ingénieries

❑ Evaluation du plan été/Délibération départementale

- ➔ Début juin, après la sortie du premier confinement, la question de la préparation de l'été s'est posée dans un contexte de crise sanitaire. C'est dans ce contexte que le Département a proposé de donner des moyens supplémentaires dans le cadre de la mise en place d'un « plan été départemental en faveur de la jeunesse » portant sur 6 axes :
- Réduire la fracture numérique
 - Action au sein des collèges ouverts
 - Mini-séjour
 - Un été pour préparer l'entrée en 6^{ème}
 - Sortie découverte (sortie d'une journée sur un lieu naturel ou culturel du département du Nord)
 - Soutien aux séjours de proximité à l'initiative des jeunes

- ➔ le Service Prévention et Autonomie des Jeunes du Département sollicite l'APSN pour coordonner et évaluer les actions mises en place par les associations de Prévention Spécialisée dans le cadre du plan été départemental.

Le travail de l'APSN s'est déroulé en 3 étapes



1^{ère} étape (Juin)

- * Elaboration d'une trame commune pour les associations (fiche action)
- * Accompagnement des clubs dans l'élaboration de leur fiche
- * Points d'étape entre l'APSN et le SPAJ (Département)
- * Recensement des fiches actions et transmission au Département



2^{ème} étape (Juillet-Août)

Soutien aux associations

Malgré le contexte sanitaire, les imprévus liés à la covid, certaines contraintes imposées par des villes :

« Un plan été qui répond à un grand besoin d'oxygénation pour les jeunes et leurs familles » (cf. retours des associations)



3^{ème} étape (Septembre)

- * Elaboration d'une matrice d'évaluation (recueil de données quantitatives et qualitatives)
- * Envoi de 2 types de questionnaires aux clubs de Prévention Spécialisée : sur les impacts de la crise sanitaire, et pour chacune des actions menées
- * Recueil, traitement et analyse des données des questionnaires
- * Rédaction du rapport d'évaluation et transmission au Département mi-octobre

- 10/11 des associations de prévention spécialisée du Nord ont été partie prenante de la dynamique,
- 48 fiches projets (certains projets intégrant plusieurs actions) ont été proposées dont 1 par l'APSN :
 - 41 projets ont été retenus par le Département (7 projets ne correspondant pas aux axes de la délibération départementale et 2 projets ont été réorientés vers d'autres sources de financement)
 - **Au total, 37 projets ont été réalisés.**

- 21 questionnaires sur les impacts de la crise sanitaire ont été renseignés par les 10 associations (certaines associations ayant rempli plusieurs questionnaires selon les territoires d'intervention)
- Les 37 questionnaires sur les projets réalisés ont été renseignés.

Contribuer à des études Concevoir des méthodes et des ingénieries

□ Evaluation du plan été

/Délibération départementale

Ce que nous pouvons retenir en synthèse /rapport complet : <http://www.apsn-prev.org/blog/actualites/view/290>



les impacts de la crise sanitaire

- Dans une large majorité (96%), les équipes de Prévention Spécialisée ont perçu une plus forte demande de la part des jeunes et de leur famille (intervention lors de conflits intrafamiliaux, sortir de l'isolement, avoir un temps et un espace de répit pour les familles...). Les difficultés sociales se sont accentuées avec de forts impacts psychologiques
- Pour un quart des territoires d'intervention des équipes, les contraintes imposées par les villes liées à la crise sanitaire ont impacté la mise en œuvre des actions durant l'été
- Les temps de travail de rue et la présence sociale ont été plus importants que les années précédentes
- De nouveaux accompagnements individuels et nouvelles pratiques sont particulièrement soulignés

Evaluation globale des actions menées

- Les actions ont principalement concerné des mini-séjours (59,5%) et la réduction de la fracture numérique(22%)
- 9,5 ETP supplémentaires ont été recrutés pour la mise en œuvre des actions durant l'été
- Pour 60% des actions, le coût réel a été identique au prévisionnel; pour 38% le coût a été inférieur

Les publics mobilisés

- Un nombre supérieur au prévisionnel de participants : au total 1886 personnes : 88% de jeunes (52% de garçons / 48% de filles) et 12% de parents
- Les mineurs sont largement représentés (79%);
- Pour les majeurs, 56% concerne des NEET

La mobilisation des partenaires

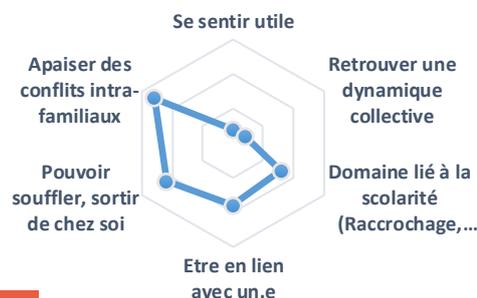
- 119 partenaires ont été mobilisés notamment pour la préparation (établissements scolaires principalement)
- 56 d'entre eux ont été présents durant le déroulement de l'action et concernent des structures culturelles, des clubs sportifs et quelques structures de proximité

Les objectifs éducatifs travaillés, sur les 37 projets

Au total tout axe confondu, sur les 37 projets :



du côté des parents, :



Une pluralité d'objectifs vecteurs de socialisation, de développement de solidarité, d'ouverture sur l'extérieur et de mixité

ACCOMPAGNEMENT DES A.L.S.E.S.

Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire

L'année 2020 marque une nouvelle étape pour le réseau des ALSES à travers différents déploiements qui ont vu le nombre de professionnel.le.s passer de 40 (début 2019), à 73 ALSES. Dans ce contexte, les réflexions sur le cadre d'intervention des postes ALSES renvoient à différentes dimensions :

- L'accompagnement des nouveaux professionnel.le.s dans leur prise de poste
- La poursuite des travaux avec le réseau des ALSES (échanges de pratiques, partage d'outils communs, etc.)
- L'outillage des partenariats avec l'Education Nationale et le Département du Nord

Avec la crise sanitaire qui a durablement impacté la société, les ALSES ont dû innover et (re)penser leurs coopérations avec les collèges. Dans un contexte de contraintes inédites, les articulations entre les ALSES et les établissements scolaires ont pris tout leur sens en assurant les liens entre le collège, les familles des élèves et l'ensemble des ressources présentes sur les quartiers.

> Production du document de synthèse : « Mobilisation des A.L.S.E.S. dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19 »

L'APSN a décidé de documenter et de capitaliser les pratiques de cette période, à travers l'analyse d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des 63 professionnel.le.s A.L.S.E.S. du Nord en poste en 2020.

A la sortie du 1er confinement (17 mars au 11 mai 2020), ce travail a permis d'alimenter les réflexions des Associations de Prévention Spécialisée, de l'APSN, du Département et de l'Education Nationale sur cette fonction, en valorisant des pratiques et des complémentarités particulièrement opérantes durant cette période exceptionnelle.

**SUR LES 63 QUESTIONNAIRES ENVOYÉS :
52 ALSES ONT RÉPONDU**

(soit 84% de retours)

**34 ALSES
déployés historiquement par le
département**

(sur 42 postes, soit 81% de retours)

**18 ALSES
nouvellement déployés dans le cadre du
« plan Etat pauvreté »**

(sur 21 postes, soit 86% de retours)

Selon les réalités locales, les réflexions au sein des équipes et le volontariat de chaque éducateur, la répartition du travail des ALSES a été la suivante.

SUR LES 52 PROFESSIONNELS AYANT RÉPONDU :

Seuls **9** ont dû totalement arrêter leur activité professionnelle (arrêt maladie, congés posés, etc.),

57% d'entre eux ont poursuivi leurs fonctions d'ALSES sous différentes formes :

20 ALSES ont télétravaillé

10 ALSES ont maintenu une activité ALSES à temps partiel, dans la mesure où l'autre partie de leur temps était consacré à être en appui dans un dispositif Protection de l'enfance

5 ALSES en chômage partiel (garde d'enfant), ont assuré le lien éducatif avec les publics sur leur créneau disponible

8 ALSES ont été mis à disposition d'un dispositif Protection de l'Enfance à temps complet

▪ LES COOPÉRATIONS AVEC LES ÉQUIPES DES COLLÈGES

Le travail partenarial s'est d'abord construit avec les directions et les CPE des collèges

- Les établissements ont pu s'appuyer sur les éducateurs pour faire le lien avec les élèves dont ils étaient sans nouvelles ou qui ne se connectaient plus (pas) aux plateformes numériques de l'Education Nationale.
- Les ALSES ont démontré leur réactivité en appelant systématiquement les familles et au besoin, en se déplaçant physiquement dans les logements.

Des coopérations se sont déclinées « au fil de l'eau » en s'ajustant aux problématiques rencontrées

- Les ALSSES ont pu faire le **bilan des familles qui ne disposaient pas de moyens informatiques ou n pas à bien les utiliser**. Dans certaines associations, cela a permis de flécher des dons de matériel informatique aux familles les moins outillées.
- Souvent en lien avec le professeur principal, **les éducateurs ont transmis (parfois même physiquement) les devoirs, ont aider les élèves à organiser leur travail** et en retournant les devoirs aux professeurs.
- **Le travail sur le décrochage a pu se poursuivre**, notamment dans les établissements où les « Groupes de Prévention contre le Décrochage Scolaire » ont été maintenus virtuellement.
- Les éducateurs ont également largement **accompagné les familles dans le processus d'orientation numérique « parcoursup »**. Ils ont fait le lien avec les parents, le collège et l'utilisation du logiciel.

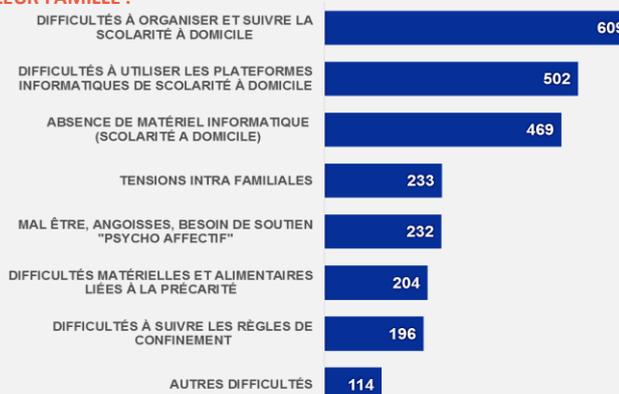
LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

DURANT CE 1^{er} CONFINEMENT,
LES 35 ALSSES EN ACTIVITÉ ONT
ACCOMPAGNÉ :
934 JEUNES

631 jeunes déjà accompagnés
par l'ALSSES avant la période de
confinement

**303 jeunes signalés par des
partenaires**

LES ALSSES ONT RENSEIGNÉ LES THEMES SUR LESQUELS ILS ONT TRAVAILLÉ AVEC LES JEUNES ET LEUR FAMILLE :



Exemples des « Autres difficultés » : *isolement, manque d'accès au sport et à la culture, etc.*

- La reprise de contact avec les jeunes et leur famille a permis de « **prendre la température** » et de **définir les besoins d'accompagnement** selon les réalités rencontrées.
- Si les échanges se sont majoritairement faits par téléphone ou via les réseaux sociaux, près de la **moitié des ALSSES soulignent qu'ils ont eu recours à des visites à domicile** quand ils n'arrivaient pas à joindre un jeune et sa famille.
- Les ALSSES ont véritablement servi **de ressource pour éviter les conflits et les incompréhensions au sein des familles**. A ce titre, **les parents ont souvent directement sollicité les éducateur.trice.s** pour leur regard de tiers.
- De nombreux jeunes avaient des difficultés avec les gestes barrières et le principe du confinement. **Les différents échanges ont également servi à faire de la prévention sur ces points et d'ajuster les messages** aux vécus et représentations.
- En terme de décrochage scolaire, **les professionnel.le.s ont permis de remettre un cadre de travail pour les jeunes les plus en difficulté**. La mise en place **de planning de travail, l'aide aux devoirs et leur transmission aux établissements** a constitué une grande part du travail des ALSSES.
- Ils.elles ont également **appuyé les familles sur les dimensions administratives et matérielles**. Les personnes les plus précaires ont pu bénéficier de ressources partenariales comme du **matériel informatique** mais également des **paniers alimentaires**.

> Les temps de travail organisés par l'APSN sur les postes ALSES

Compte tenu des conditions sanitaires et des contraintes des professionnel.le.s, l'APSN a adapté ses modalités de travail. Les réunions ALSES ont été déclinées en format visio-conférence d'une demi-journée (davantage adapté à la concentration de chacun, en lieu et place des journées habituelles en présentiel).

Des plus petits groupes (une dizaine d'invitations) ont été préfigurés avec les associations afin de permettre à chacun de participer et d'avoir un temps de parole.

Au total, 7 réunions se sont tenues, rassemblant 41 professionnel.le.s sur les 55 invités.

▪ LES "NOUVEAUX" COLLÈGES DES DÉPLOIEMENTS 2019- 2020

Journée nouveaux ALSES

(Présentiel APSN, 09/03/2020)

17 participants

Visio nouveaux ALSES n°1

(24/11/2020)

7 participants

Visio nouveaux ALSES n°2

(13/01/2021)

12 participants

NB, les associations concernées : AAPI, AEP, AJA, CAPEP, FCP, GAP et Horizon 9 ➔ Soit 21 professionnel.le.s au total

▪ LES COLLÈGES DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

Visio "nord" département n°1

(01/12/2020)

5 participants

Visio "nord" département n°2

(19/01/2021)

4 participants

NB : le découpage « Nord » du Département correspond aux associations AAE, AAPI, AEP, Avance, Azimuts et FCP

➔ Soit 19 professionnel.le.s au total

Visio "sud" département n°1

(08/12/2020)

4 participants

Visio "sud" département n°2

(14/01/2020)

9 participants

NB : le découpage « Sud » du Département correspond aux associations AEP Sambre Avesnois, AJA, CAPEP et GAP

➔ Soit 15 professionnel.le.s au total

▪ LES CHEFS DE SERVICE ET COORDINATEURS DES ALSES

Parallèlement à ces réunions avec les ALSES, l'APSN a souhaité décliner les échanges autour des modalités d'exercice et d'encadrement de cette fonction, au niveau opérationnel des chefs de services (et des coordinateurs le cas échéant).

Visio chefs de service-coordination

(13/11/2020)

9 participants

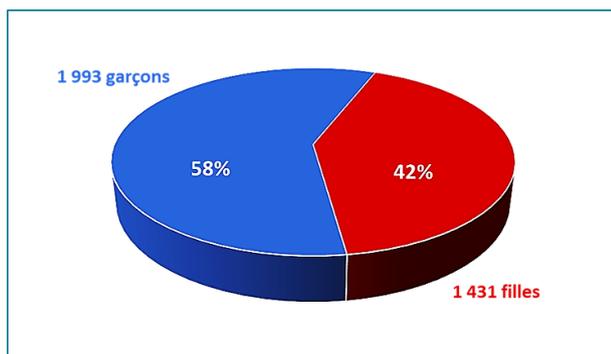
MÉTHODE :

Afin de faciliter les échanges, le choix a été fait d'organiser chaque temps de travail autour des 3 thématiques suivantes :

1. Le cadre (formel et informel) du partenariat collègue / Association de Prévention Spécialisée
2. La place de l'ALSES dans l'activité de l'équipe de Prévention Spécialisée
3. Enjeux de valorisation et de capitalisation du poste ALSES

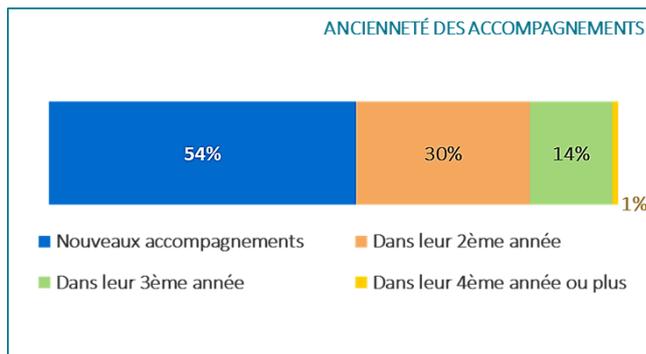
> L'activité des ALSES en 2020 (Base de données commune départementale)

En 2020, les ALSES accompagnent individuellement 2 233 élèves, soit 381 élèves de plus qu'en 2019 (1 852 élèves). Cette augmentation résulte de l'effet "mécanique" du déploiement de professionnel.le.s au sein de 21 nouveaux collèges (2019 et 2020), qui ont pu renseigner leurs premiers accompagnements.



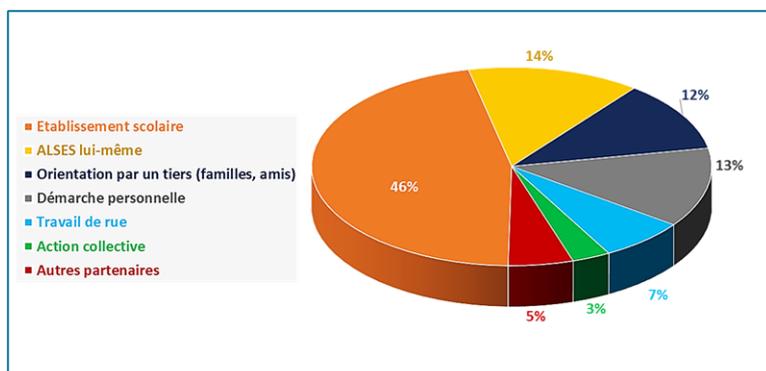
La part des garçons reste majoritaire avec 58% des personnes accompagnées

La proportion des filles de 42% connaît toutefois une augmentation par rapport à 2019 (40% des filles).

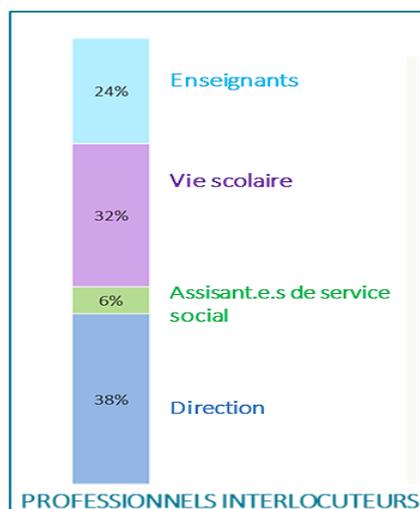


Les ALSES ont entamé un nouvel accompagnement avec 1 206 collégiens, soit 54% des personnes accompagnées.

A titre de comparaison, ce taux de renouvellement est de 47% sur la globalité des accompagnements individuels à l'échelle départementale.



Les professionnel.le.s des collèges orientent directement 46% des jeunes accompagnés par les ALSES, ce qui représente une baisse de 6 points par rapport à 2019 (52%). Elle s'explique par la fermeture des collèges durant la crise sanitaire.



Les équipes de direction et de vie scolaire (70% des orientations des collèges), restent les interlocuteurs "naturels" des ALSES au quotidien

Les sollicitations directes par des enseignants sont plus ponctuelles (22% des orientations des collèges), souvent dépendantes des relations spécifiques liées avec l'ALSES.

On peut lire dans la faible part des jeunes accompagnés issue d'une orientation des assistant.e.s de service sociale (7%), un indice des difficultés mutuelles à appréhender les complémentarités de leurs champs d'activités.

Accompagnement des évaluations internes

« ...Depuis la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont tenus de procéder à des évaluations régulières de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent notamment au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles du secteur social et médico-social. L'évaluation interne couvre le même champ que l'évaluation externe. Elles entrent dans une logique de complémentarité et doivent permettre aux ESSMS de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. (Cf. la HAS)... »

La genèse de la démarche d'évaluation interne à l'APSN

Aucun texte sur les recommandations des bonnes pratiques n'ayant été défini au niveau national, l'APSN a donc engagé, en 2010-2011, un travail afin de :

- Prendre en compte les modes d'intervention spécifiques de la Prévention Spécialisée et intégrer la dimension territoriale,
- Mettre en œuvre des processus dynamiques et participatifs dans le cadre des accompagnements des associations et des acteurs,
- Promouvoir des méthodes évaluatives cohérentes au niveau départemental,
- Inscrire la participation des publics et des partenaires au cœur des processus évaluatifs,
- Faciliter l'analyse et la mise en perspective des pratiques en lien avec les attendus des politiques sociales, du cadre de référence défini par le Département, et des orientations des associations,
- Valoriser l'approche globale et la complémentarité des interventions.

Guide d'évaluation interne en Prévention Spécialisée



Ce travail s'est inscrit dans un processus de coproduction entre les associations de Prévention Spécialisée du Nord, le Conseil Départemental et l'APSN.

Une phase de test a eu lieu de septembre 2012 à mars 2013 afin de prendre en compte les points d'amélioration.

Le guide est sorti en juin 2013 et a été reconnu par l'ANESM.

→ Compte tenu du calendrier des échéances légales, seules deux associations de prévention Spécialisée du département du Nord (Tremplin jeunes et Horizon9) avaient expérimenté la démarche d'évaluation interne.

Sollicitée par d'autres Associations de Prévention Spécialisée sur le territoire national, l'APSN a pu enrichir la démarche et les supports au fur et à mesure de ses accompagnements.



Accompagnement sur la démarche d'Évaluation interne

□ A propos de l'évaluation de l'évaluation

La démarche d'évaluation interne ne peut se réduire à une somme de données quantitatives. Ainsi que le souligne Brigitte BOUQUET (dans son article « *Du sens de l'évaluation dans le travail social* » - revue CAIRN-n° 152) : « ... **Prenons un exemple, celui de la prévention spécialisée**, selon le rapport du groupe interministériel, toute évaluation de l'efficacité des pratiques de prévention spécialisée ne peut s'engager sur des critères de résultats quantitatifs externes, qui les réduiraient à n'être que la mise en œuvre de procédures techniques.

Elle doit considérer l'objet même de la prévention spécialisée, qui, en termes d'objectifs de socialisation des adolescents, d'affermissement de la place des adultes dans les milieux de vie, et d'évolution des pratiques des intervenants institutionnels, la situe dans le champ des processus relationnels qui concourent à redonner aux jeunes et aux adultes leur place de sujet et réinscrit les différents intervenants dans les dimensions éthiques de leur mission éducative et sociale ... »

Si pour Brigitte BOUQUET, l'évaluation appelle à une négociation productrice de sens, imposant un regard croisé entre usager et professionnel, selon Patrick DUBECHOT (*la sociologie au service du travail social*-Ed. La découverte), « *l'interrogation directe des publics concernés est encore peu fréquente dans les démarches d'évaluation* ».

L'accompagnement mené par l'APSN intègre ces dimensions éthiques en proposant des supports permettant de recueillir les appréciations des différents acteurs : les professionnels, les jeunes, les familles et les partenaires.

□ La démarche d'accompagnement mise en œuvre entre 2019 et 2020

Onze associations ont été concernées en 2019 et 2020 par la mise en œuvre de l'évaluation interne. Certaines démarches se sont chevauchées entre 2019 et 2020 ou entre 2020 et début 2021.

Territoire	Association Prévention Spécialisée	
	2019	2020
DTPAS Lille	ITINERAIRES	
	AVANCE	
	FCP	
DTPAS Versant Nord-Est		Horizon9
		AEP Roubaix
		AAPI
DTPAS Douai/Cambrai	GAP/La Bouée des jeunes GAP/Rencontres et loisirs	GAP/APPE Pecquencourt
DTPAS Valenciennois		CAPEP
DTPAS Sambre-Avesnois	AEP Fourmies	

...Accompagnement sur la démarche d'évaluation interne ...

▣ Le processus méthodologique

▾ Le cahier des charges :

Dans le cadre de l'accompagnement, une convention est passée entre chacune des associations concernées et l'APSN. Celle-ci permet de s'accorder, de donner un cadre repérant et structurant pour les équipes, et de définir les différentes temporalités à inscrire dans les agendas respectifs.

Cinq étapes structurent le processus

LE CAHIER DES CHARGES
Comment évaluer ?

LE RÉFÉRENTIEL
Qu'est-ce qu'on évalue ?

LE RECUEIL DES DONNÉES
Quelle méthode de recueil des informations ?

L'ANALYSE ET LA SYNTHÈSE
Quels traitements des données ?

LE PLAN D'AMÉLIORATION
Quels changements apporte-t-on ?

▣ **Le référentiel** : Il s'agit de questionnaires pour chacune des modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée : accompagnement individuels, actions collectives, dynamiques locales. Ces questionnaires concernent l'ensemble des acteurs concernés : les professionnel.le.s, les jeunes, les familles et les partenaires.

Des fiches sur le travail de rue et l'accueil au local sont également renseignées par les équipes.

A cela s'ajoute, pour les professionnel.le.s, des questions plutôt liées à l'organisation interne, les réunions, les formations internes et externes, etc...

le référentiel construit par l'APSN est soumis aux équipes qui peuvent ajouter des questions supplémentaires au regard de certaines spécificités associatives et/ou territoriales

Les questionnaires sont remplis individuellement. Cependant, selon les choix des associations, ils peuvent aussi être complétés par d'autres modalités de recueil de données tels que par exemple des rencontres collectives ou encore des « porteurs de paroles ».

Pour l'APSN, en termes d'activité en 2020

→ Interventions auprès des équipes:

- Présentation de la démarche
- Formalisation des outils supports : questionnaires à choix multiples pour les jeunes, leur famille et les partenaires ; fiches travail de rue et accueil au local; questionnaires pour les professionnel.le.s sur les dimensions internes concernant l'organisation du travail. ,

→ traitement des données

800
questionnaires
traités en 2020

→ Séminaire d'analyse avec les équipes

→ Rédaction d'un rapport transmis à l'Association

N.B Il revient aux associations de transmettre au Département le rapport d'évaluation interne





Evaluation interne Association *Entraide* *le Relais-Strasbourg*



ASSOCIATION
"ENTRAÏDE
LE RELAIS"

Présente à Strasbourg et dans le département du Bas Rhin, l'association Entraide Le Relais a développé plusieurs activités de lutte contre l'exclusion :

- *Un centre d'hébergement et de réinsertion sociale et des logements de transition pour les personnes en difficultés*
- *Un service d'Accueil de jour, d'écoute, d'accompagnement social et d'orientation pour les personnes en grande précarité*
- *Des ateliers de redynamisation permettant la réinsertion de personnes sans emploi*
- *Un service de Prévention Spécialisée*

Sollicitée pour son service de Prévention Spécialisée, l'APSN a engagé, durant le second semestre 2020, un accompagnement sur la démarche d'évaluation interne avec l'équipe de Prévention Spécialisée située à Strasbourg.

Compte tenu des conditions sanitaires, le démarrage a dû se faire en distanciel.

Les outils support ont pu être conçus afin de permettre aux professionnel.le.s de recueillir des données quantitatives et qualitatives,

Les données ont été transmises à l'APSN début 2021 afin de les traiter et préparer un séminaire d'analyse .

Le rapport sera ensuite transmis à Euro Métropole



Accompagnement à l'élaboration du Projet de territoires

Suite à la démarche d'évaluation interne, l'AEP (Roubaix) a souhaité refonder son projet de territoire.

L'accompagnement a démarré durant le second semestre 2020 par un temps de travail ayant pour objectifs de:

- S'accorder sur les différentes étapes méthodologiques et leur mise en œuvre
- Définir la fonction spécifique du projet de territoire dans la « chaîne des projets »
- Poser les enjeux en articulant :
 - Les attendus : le cadre de référence départemental, les valeurs et les orientations stratégiques de l'Association
 - Les besoins des jeunes et de leur famille en termes d'accompagnement individuel et collectif
 - Les préconisations issues de la démarche d'évaluation interne



La démarche se poursuivra durant le premier semestre 2021....



Formation « La prévention spécialisée : histoire, projet et pratiques » 3 sessions

Historiquement, l'APSN a construit cette formation pour faciliter l'intégration de nouveaux professionnels dans les équipes éducatives et les outiller dans leurs pratiques.

Ce module vise à :

- Ancrer la Prévention Spécialisée dans l'histoire du travail social.
- Décrypter l'environnement politico institutionnel de la Prévention Spécialisée.
- Approfondir le sens de l'action par l'analyse des différents modes d'interventions.
- Questionner et optimiser les pratiques, les méthodes et les outils de ce secteur.

LES "NOUVEAUX ARRIVANTS" DU RÉSEAU des associations de Prévention spécialisée adhérentes à l'APSN

Comme chaque année l'APSN a proposé son module de 4 jours "La Prévention Spécialisée : Histoire, Projet et Pratiques », aux professionnels nouvellement arrivés dans les équipes

1^{ère} session de 4 jours (Février 2020)
13 participants (AAPI, AEP, CAPEP et Itinéraires)

"*Découverte globale des grandes lignes de la prévention spécialisée ; les rapports avec les institutions sociales ou partenaires" ; "Apports précieux sur travail de rue, accompagnement collectif, QPV, public, adolescence" (questionnaire d'évaluation de la formation)*

2^{ème} session de 4 jours (octobre 2020)
14 participants (AAPI, AJA, Avenir des Cités, CAPEP et Itinéraires)

"*Bonne dynamique d'échange" ; "Formation animée, permettant la prise de parole et les échanges" ; "Contenu en lien avec la pratique" ; "Quelques clés qui me permettent d'aborder différemment certaines situations" (questionnaire d'évaluation de la formation)*

ASSOCIATIONS APAP (Amiens) et AYLF (Amiens) 11 participants

5 de l'APAP et 6 de l'AYLF



L'APSN est intervenue en décembre 2020 auprès des 2 associations de Prévention Spécialisée de la Somme (APAP et Association Yves Le Febvre).

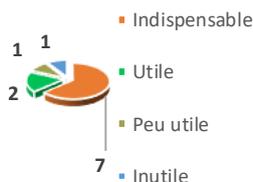
A la demande l'Association, ce module a été décliné sur 3 jours au lieu de 4 habituellement. Au regard des évaluations faites par les professionnels, le format de 4 jours répond mieux aux besoins et attentes des participants, notamment pour des nouveaux arrivants en Prévention Spécialisée.

Cette session a également permis aux "nouveaux arrivants" des 2 associations intervenant sur Amiens de mieux se connaître et d'échanger autour des fondamentaux de la Prévention Spécialisée.

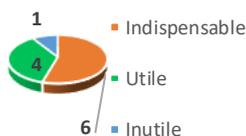
"*Très enrichissant mais trop condensé. J'ai l'impression d'avoir besoin d'approfondir encore beaucoup de sujets* » (questionnaire d'évaluation de la formation)

Diriez-vous que vous avez trouvé les séquences suivantes

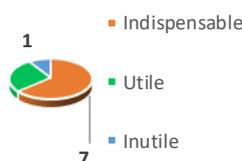
Histoire et projets de la Prévention Spécialisée



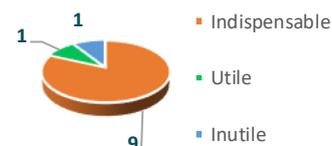
Les accompagnements éducatifs en Prévention Spécialisée



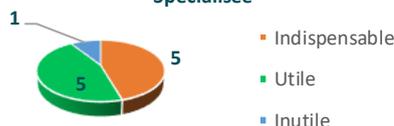
L'accueil du public en Prévention Spécialisée



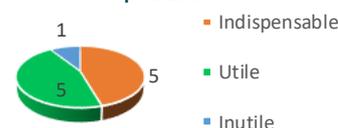
Le travail de rue



Enjeux et actualités de la Prévention Spécialisée



Les dynamiques collectives et partenariales en Prévention Spécialisée



Formations « Aller vers »

Le « aller vers » constitue le moteur d'une relation où l'offre éducative précède la demande. L'APSN propose une formation permettant d'outiller ses différents modes opératoires dont le travail de rue. Ce module vise à approfondir ce mode d'intervention spécifique autour des dimensions suivantes :

- le travail d'observation continu du territoire,
- les formes spécifiques d'entrée en contact et d'accompagnement des publics
- une réflexion autour du sens des pratiques des professionnels et leur organisation collective
- les outils supports, d'analyse et d'évaluation.

ASSOCIATION LA PAGODE (Nevers)

Dans le cadre de l'ouverture en 2020 d'un nouveau service de Prévention Spécialisée, l'association La Pagode a sollicité l'APSN sur sa formation « Aller vers ».



> 8 participants

« Très enrichissant pour moi, les outils apportés m'ont apporté une réflexion pour la suite »

« Je me sens davantage légitime et animée pour entamer un réel travail de rue qui a du sens »

« J'ai pu emmagasiner des connaissances, point de vue et des bonnes pratiques. » (questionnaire d'évaluation de la formation)

ASSOCIATIONS LA SPIRALE (Calais) et ELP (Boulogne)

Les associations La Spirale (Calais) et ELP (Boulogne), ont souhaité mutualiser une formation commune à l'ensemble de leurs professionnels cette formation sur le « Aller vers ».

Ce module a permis aux éducateurs de mieux se connaître, de réinterroger collectivement la place et l'organisation de cette pratique.



« J'ai pris plaisir à échanger / confronter réfléchir à ma pratique »

« Formation fraîche, enrichissante, conforte le sens des pratiques et apporte du renouveau » (questionnaire d'évaluation de la formation)

> 15 participants (8 La Spirale, 7 ELP)



Elargissement de l'intervention de la Prévention Spécialisée dans le cadre du plan pauvreté

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, des moyens supplémentaires ont été accordés à des associations de Prévention Spécialisée afin de pouvoir élargir leurs interventions à des horaires décalés et auprès de jeunes majeurs (18-25 ans).

Deux Associations (AAPI à Tourcoing et AEP à Roubaix) ont démarré début 2020 (recrutement, mise en place du dispositif) ; la crise sanitaire est venue bousculer le calendrier prévu, une 3^{ème} association (AJA à Maubeuge) n'a réellement pu démarrer que mi-octobre 2020.

Cette expérimentation se déroule sur 3 ans et fait l'objet d'une évaluation en continue conduite par l'APSN afin de :

Mesurer les effets de cette expérimentation sur :

- Le repérage, la rencontre et la mobilisation du public cible 18-25 ans
- Leur accès aux dispositifs de droit commun
- La dynamique partenariale locale

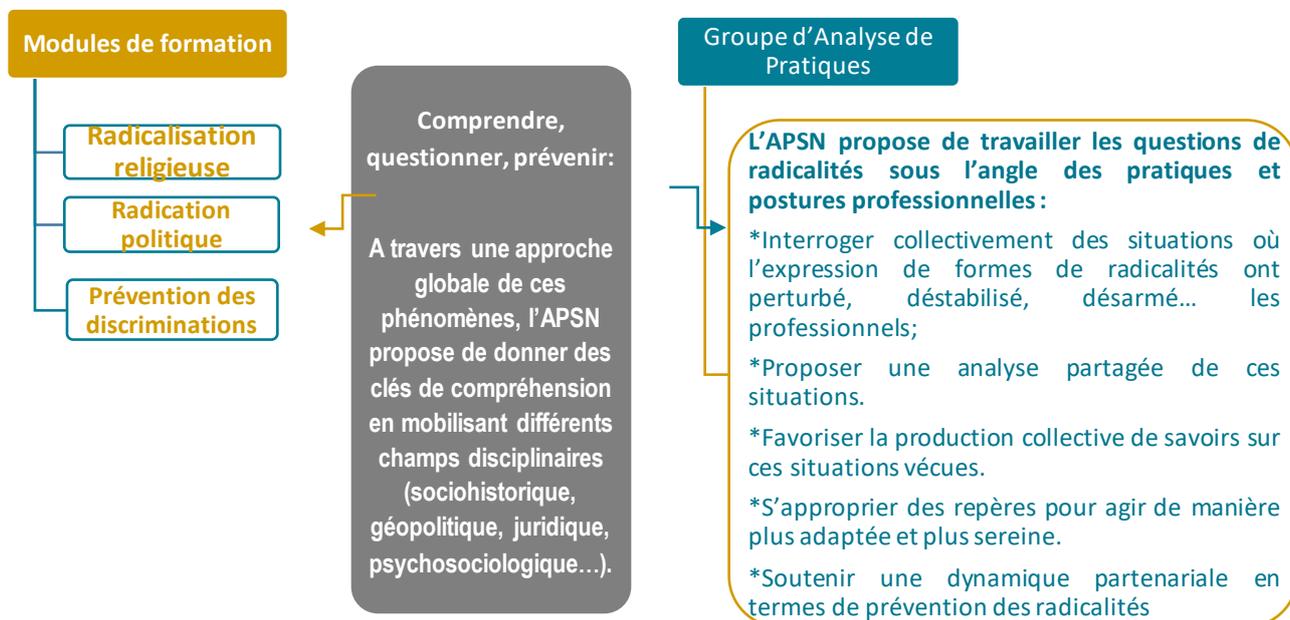
Produire des enseignements et recommandations

Une première évaluation quantitative et qualitative a été réalisée portant notamment sur le second semestre 2020 sur la 1^{ère} étape de la démarche : aller vers les jeunes de 18 à 25 ans (travail de rue, présence sociale), la création du lien durant les séquences de l'aller vers, levier de l'accompagnement socio-éducatif.



Prévention des radicalités sociales

Dans le cadre de son offre de formation, l'APSN propose plusieurs modalités d'accompagnement sur les questions relatives aux radicalités sociales



En 2020, l'APSN a été sollicitée pour 2 accompagnements formatifs (compte tenu des conditions sanitaires les calendriers ont dû être adaptés en se chevauchant sur 2021)



L'APSN a été sollicitée par le Conseil Local de Prévention de la Délinquance de la commune de Fourmies pour une session de formation sur cinq jours sur les processus de radicalisation et de discrimination à destination des acteurs de son territoire et ce dans une dynamique interinstitutionnelle.

Le groupe était constitué d'actrices et d'acteurs issu(e)s de l'Education Nationale, de la gendarmerie, de la Protection de l'Enfance, de la Prévention Spécialisée et des services jeunesse et solidarité de la mairie de Fourmies. dans ses locaux.

"Formation complète et de qualité"; "Journées enrichissantes au niveau professionnel mais aussi personnel. Satisfaisante également d'avoir pu étendre mes connaissances sur la discrimination"; "Définitions précises sur les notions relations aux radicalités, laïcité, discriminations. Vidéo - quizz - échanges"



En 2018, la Ville de Wattlelos a souhaité ouvrir un « nouveau chantier » « de lutte contre la radicalisation et, plus globalement, du repli identitaire et de la défiance aux institutions et de développement de l'esprit critique ».

Ce projet comprenait notamment un **cercle d'analyse des pratiques professionnelles** afin de développer une posture professionnelle et une réflexion-action, à partir de situations concrètes. Ce groupe s'adressait aux intervenants socio-éducatifs et a été accompagné par l'APSN.

Suite à la réussite de cette expérimentation, la ville de Wattlelos a souhaité la reconduction en 2020 de l'atelier auprès de nouveaux professionnels socio-éducatifs et expérimenter cette modalité auprès des cadres intermédiaires.



Soutenir la qualification des professionnel.le.s de la Prévention Spécialisée



Depuis 2019, l'APSN est engagée dans un processus d'accompagnement sur la VAE de professionnel.le.s de l'Association ITINERAIRES.

Après l'obtention de la VAE par un professionnel en 2019, une seconde professionnelle a pu présenter son dossier en 2020.

En accord avec l'Association ITINERAIRES, nous avons validé la poursuite de l'accompagnement en 2021 pour quatre autres professionnel.le.s.



Intervenir auprès des acteurs de la Protection de l'Enfance



MECS Saint Vincent /Tourcoing

Les situations de violence des enfants placés : comprendre, questionner, prévenir

Afin de contribuer à une culture commune, l'établissement a souhaité que l'ensemble des salariés (y compris les cadres) puissent participer à ces temps d'accompagnement formatif.

Cet accompagnement a permis de poser un temps d'analyse, d'échange et de mise en perspective sur les situations de violence de certains enfants, situations vis-à-vis desquelles les professionnel.le.s ressentent un sentiment d'échec dans la prise en charge.

Nous avons pu ainsi, par exemple, souligner que l'on ne peut réduire la compréhension des comportements agressifs, voir de violence des enfants, à travers le prisme de leur parcours qui est certes un facteur à prendre en compte,

Deux autres dimensions toutes aussi importantes sont à prendre en compte : la question du faire équipe et la réflexion en continu sur les pratiques.



Ecole Nationale

de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

→ Pôle Territorial de Formation Grand Nord

Le PTF a sollicité l'APSN pour un accompagnement formatif : *Exercer la fonction de formateur*

Objectifs :

- Développer un corpus commun entre les professionnel.le.s du PTF Grand Nord sur la conception de la fonction de formateur.trice.
- Mettre en pratique la fonction de formateur.trice : de la posture professionnelle à la conception des outils support.
- Concevoir un livret pédagogique sur cette fonction

→ Structuré en 3 étapes, la première phase de l'accompagnement a pu se dérouler à la fin du 2ème semestre 2020, les deux autres étapes ayant dû être reportées du fait des conditions sanitaires. Lors de cette première phase, nous avons pu explorer et nous accorder sur différents concepts clefs relatifs à l'exercice de la fonction de formateur-trice.

En 2020, le PTF avait également sollicité l'APSN pour un accompagnement sur l'élaboration de son projet de service,

Les conditions sanitaires n'ont pas permis d'engager cette démarche qui a dû être reportée en 2021.

LE PROGRAMME ARTS, CULTURE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Entre 2016 et 2019, le programme « Arts, Cultures et prévention » a permis pour 6 structures culturelles et 6 associations de prévention spécialisée) de mener une expérimentation visant à (ré)interroger et élaborer un cadre partagé de collaboration entre « culture » et « travail social ».

Fort de cette expérience, la Fondation Culture & Diversité a proposé de poursuivre cette dynamique autour de 3 nouveaux établissements culturels et de 3 services de Protection de l'Enfance. Cette expérimentation est également soutenue par la DRAC Hauts de France, le Département du Nord et la Préfecture du Nord.

> LES ACTEURS DU PROJET ACPe

■ Binôme « prévention spécialisée » : DUNKERQUE ET SON AGGLOMÉRATION



BATEAU FEU
Scène nationale Dunkerque,
établissement pluridisciplinaire
labellisé par l'Etat.

Son projet artistique et culturel est centré sur trois axes majeurs : la musique lyrique, le théâtre d'objets et une programmation pluridisciplinaire et familiale. Chaque année, le théâtre programme une cinquantaine de spectacles pour environ 140 représentations par saison.



L'AAES
Service de Prévention
Spécialisée « Les Alysés » :

Ayant pour mission de prévenir les risques de marginalisation au sein des lieux de vie, le service accompagne individuellement et collectivement des jeunes entre 11 et 25 ans. Habilité par le Département du Nord, son intervention est territorialisée sur 3 communes : Dunkerque, St Pol sur Mer et Grande-Synthe.

■ Binôme « aide sociale à l'enfance » : MAUBEUGE



LE MANÈGE
Scène nationale Maubeuge,
établissement pluridisciplinaire
labellisé par l'Etat.

Lieu de programmation de spectacles, ce théâtre est aussi un espace de résidence artistique et de production de création contemporaine. Le Manège rassemble en moyenne de 50 000 spectateurs par saison (dont 10 000 jeunes de - 25 ans), autour d'une soixantaine de spectacles.



**Maison d'Enfants à Caractère
Social (MECS) de Maubeuge**
Association AFEJI

Etablissement accueillant en internat 15 jeunes dont les familles connaissent des difficultés. En lien avec ces familles, la MECS offre un cadre étayant dans le parcours des jeunes accueillis. La MECS est financée et dépend du département du Nord au titre « de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ».

■ Binôme « protection judiciaire de la jeunesse » : CAMBRAI ET SON AGGLOMÉRATION



LE LABO
Equipement transdisciplinaire de
la Communauté d'Agglomération
de Cambrai

Inauguré en 2019, son équipe développe au sein d'un ancien collège jésuite du XVIIe, quatre politiques culturelles : la lecture publique, le patrimoine écrit, la culture scientifique et technique, l'interprétation de l'architecture et du patrimoine



**L'Unité Educative de Milieu
Ouvert de Cambrai**
Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse (DPJJ)

Service de prise en charge de mineurs sous mandat judiciaire. Suite à la décision d'un magistrat, les professionnels suivent les jeunes dans leur cadre de vie habituel, mettent en œuvre ces mesures pénales et assurent l'aide à la décision des magistrats

> LES PRINCIPES DU PROJET ACPe

UNE « PAGE BLANCHE » ET LA CODÉCISION COMME CADRE D'EXPÉRIMENTATION

Cette « page blanche » proposée à chaque binôme durant 3 ans, vise à favoriser l'émergence d'initiatives innovantes : aucune indication, ni obligation en termes de jeunes choisis, d'actions à mener, de calendrier, de dépenses, etc. L'unique consigne est d'inventer ensemble des actions innovantes d'accès à la culture pour les jeunes qui en sont éloignés (sans que ne soient jamais possibles des actions décidées unilatéralement par un seul des acteurs du binôme).

UN BUDGET FIXE

Chaque binôme dispose d'un budget de 18 000 € par an. Cette enveloppe permet aux binômes d'expérimenter au-delà des contraintes budgétaires. Cela permet de financer l'ensemble des postes de dépenses du programme, y compris une part limitée de frais de fonctionnement si nécessaire.

UNE COORDINATION DE PROJET

Cette fonction assurée par l'APSN pour les 3 binômes, permet la mise en synergie de l'ensemble des parties prenantes. Elle accompagne et sert de médiation dans les binômes. Elle participe au travail d'évaluation de l'expérimentation.

DES ESPACES D'ÉCHANGES ENTRE LES PARTIES PRENANTES

L'apport enrichissant d'espaces de travail décloisonnés, interinstitutionnels et biannuels : retours sur expériences, analyse des échecs et des réussites, modules de formation thématiques, réflexion sur les jeunes bénéficiaires, etc.

> LES OBJECTIFS ET L'ÉVALUATION DU PROJET ACPe

Durant les 3 années de ce projet, le suivi et une évaluation par l'APSN et la Fondation Culture & Diversité consisteront à analyser ses effets sur les différentes parties prenantes :

POUR LES INSTITUTIONS :

Créer un programme interinstitutionnel avec un cadre d'expérimentation propice à la création d'actions novatrices dans l'accès aux arts et à la culture.

POUR LES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Enrichir les pratiques professionnelles en mêlant actions sociales et culturelles.

POUR LES PUBLICS DE JEUNES ÉLOIGNÉS DE LA CULTURE :

Permettre un meilleur accès à la culture et aux arts afin de les renforcer dans leur socialisation.

> LA PREMIÈRE ANNÉE DU PROJET ACPE

La crise sanitaire (1^{er} et 2^{ème} confinement) a fortement perturbé la mise en œuvre du programme, notamment à travers l'obligation de fermeture aux publics des structures culturelles. C'est dans ce contexte que cette 1^{ère} année a été consacrée à la phase d'interconnaissance entre partenaires et à la préfiguration des programmes d'actions:

- Les médiateurs culturels ont fait des immersions dans les structures de Protection de l'Enfance
- Les travailleurs sociaux ont visité les équipements culturels et rencontré leurs équipes
- Des temps de rencontre et de travail ont été organisés pour chacun des binômes partenaires

- **LA JOURNÉE DE REGROUPEMENT DÉPARTEMENTAL** : 30/09/2020 au Bateau Feu de Dunkerque

28 PARTICIPANTS

15 professionnel.le.s
Protection de l'Enfance

8 professionnel.le.s
Structures culturelles

5 professionnel.le.s
Coordination opérationnelle



OBJECTIFS DE LA JOURNÉE :

- Favoriser la rencontre et les échanges entre l'ensemble des acteurs à l'échelle départementale
- Revenir sur l'impact du contexte sanitaire en termes de contraintes et de la nécessaire adaptation des actions ACPE
- Permettre aux 3 binômes de poser les jalons des actions d'interconnaissance
- Réfléchir à la capitalisation de l'expérimentation à l'issue des 3 années pour les structures partenaires

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE :

- **Divisés en 4 sous-groupes (2 cultures et 2 Protection de l'Enfance), les participants ont échangé sur :** *Les publics respectifs des structures, leurs missions et mandats, leurs pratiques professionnelles habituelles*
- **Ces 4 sous-groupes ont ensuite travaillé les premières pistes opérationnelles :** *Les questionnements soulevés pour chaque structure, les effets attendus du côté des publics et des professionnels*
- **Restitution collective en salle plénière**
- **Regroupés par "binôme territorial", les professionnel.le.s ont pu travailler la mise en œuvre de leurs premières coopérations**

LES PERSPECTIVES POUR 2021...

- Les partenariats culture / Protection de l'Enfance sont pleinement opérationnels
- Les dynamiques de mobilisation des jeunes et des 1^{ères} actions de sensibilisation artistiques sont programmées pour 2021
- Par ailleurs, l'APSN a construit une ingénierie pédagogique sur un module de formation autour du projet « Arts, Cultures et Prévention » (2016-2019), à destination de professionnel.le.s de la culture et du champ du social

Conclusion

Au cours de l'année 2020, malgré la crise sanitaire, les associations de la Prévention Spécialisée ont été présentes et actives, et elles ont joué un rôle essentiel de soutien des habitants des quartiers populaires. Elles ont su relever les défis pour maintenir des accompagnements de qualité et déployer des trésors de créativité pour aider les plus fragiles d'entre nos concitoyens à faire face à une situation inédite, d'une gravité sans précédent.

La Prévention Spécialisée ayant traversé d'une manière singulièrement active et créative la pandémie, la crise sanitaire a eu au moins le mérite de jeter un peu de lumière sur son caractère indispensable dans le maillage du lien social entre les institutions de droit commun et ceux qui s'en sentent le plus éloignés.

Dans un contexte sanitaire particulièrement difficile, l'APSN a maintenu ses engagements auprès des associations de Prévention Spécialisée. Elle a déployé une activité importante en soutenant ceux qui soutiennent, en accompagnant ceux qui accompagnent.

Certaines activités programmées ont certes été annulées, reportées, mais finalement une bonne partie d'entre elles ont été réalisées. Plus encore, l'APSN a absorbé une activité qui n'était pas prévue initialement.

En répondant à l'évaluation du plan été 2020, notre Centre de Ressources a pu montrer qu'il était en capacité de s'adapter avec souplesse aux évolutions de la commande publique dictées par un contexte exceptionnel. Enfin cette période fut aussi celle d'une intense productivité débouchant entre autres sur un format actualisé de la Base de Données Commune, format mieux adapté aux besoins des associations de Prévention Spécialisée et donnant une meilleure lisibilité des publics qu'elles accompagnent.

Ce bilan de l'année 2020 nous a amenés à élargir nos activités avec de nouveaux chantiers, pour l'année 2021:

- l'APSN a initié un travail de recueil de témoignages des acteur.trice.s de la Prévention Spécialisée notamment lors du premier confinement, qui devrait voir le jour au cours de l'année 2021.
- Sans oublier les cadres intermédiaires et/ou les coordinateurs qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique des associations ! Aussi, pour accompagner leur fonction face aux défis que la Prévention Spécialisée doit affronter, l'APSN se donne pour objectif en 2021 de créer des espaces d'échanges et de ressources thématiques.
- L'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles thématiques de formation telles que la singularité des écrits professionnels en Prévention Spécialisée, les rapports entre le numérique et la relation éducative, le développement des dynamiques locales et le pouvoir d'agir des habitants etc.

L'élaboration du projet associatif de l'APSN en 2021, est un levier supplémentaire pour fédérer toujours davantage les Associations de Prévention spécialisée.

Bien d'autres défis sont annoncés pour la Prévention Spécialisée et l'APSN demeure en vigilance pour les identifier, les relever et maintenir le cap d'une pensée humaniste et solidaire qui puise sa source dans la philosophie de l'éducation populaire.

Les associations de Prévention Spécialisée du Nord en 2020



Association Prévention Spécialisée Nationale
112 rue d'Arras 59000 LILLE - 03.20.16.81.40 -
secretariat@apsn-prev.fr - www.apsn-prev.org

Centre de Ressources
de la Prévention Spécialisée

Soutenu par le Département du Nord

Nord
Le Département